Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215601337-20251209-2025_12_03-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq le **9 DECEMBRE** à 20 heures les membres du Conseil Municipal de MISSIRIA(se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christell MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 3 décembre 2025

Etaient présents : MARCY Christelle, COURTEL Isabelle, CARDIN Samuel, TEXIER Véronique, ROUGIÉ Alexandre, TOUZE Isabelle, LE CALLOCH Franck, Thierry LAMART, TOUZE Annie, ANGEE LE FLOCH Virginie, JOSSET Régis, SOMME Nicolas

Absentes donnant pouvoir : 1 – Diane KERRAND THERY donnant pouvoir à Alexandre ROUGIÉ
2 – Anne-Franck MAILLARD donnant pouvoir à Annie TOUZE

Virginie ANGEE LE FLOCH a été élu (e) secrétaire

N° 2025 - 12 – 03

OBJET : Demande de subvention linguistique du Collège St-Julien

Madame le Maire donne lecture du courrier reçu du Collège St-Julien de Malestroit pour des séjours linguistiques. Il sollicite une subvention pour financer le séjour des élèves domiciliés sur la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

► **décide de voter une subvention de 15 euros pour les seize élèves, soit 240 €.**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

MAIRIE de MISSIRIAC 56 (Morbihan)